2022
2023

POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE !

MON GUIDE

À L'ATTENTION DES PARENTS
ET DES ENFANTS

Ville d'Athis-Mons

SOMMAIRE

3 MOT DU MAIRE
5 LA VILLE INVESTIT DANS LES ÉCOLES
7 PORTAIL FAMILLES
8 JOURNÉE TYPE
10 RESTAURATION SCOLAIRE
12 AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE
14 DU PERSONNEL AUX CÔTÉS DE VOS ENFANTS
15 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
16 MA SANTÉ À L'ÉCOLE
17 LES ACCUEILS DE LOISIRS
19 LES SÉJOURS DE LA VILLE
20 ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS
21 DES ACTEURS DE PROXIMITÉ
22 VIE CULTURELLE
23 CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
24 MES VACANCES POUR CETTE ANNÉE

BELLE RENTRÉE À TOUS !

Chers parents,

L'enfance est une priorité pour notre municipalité. Nous nous y étions engagés en 2020, et nous le faisons. En cette rentrée, nous poursuivons nos projets : la construction de deux écoles, la réfection des établissements qui le nécessitent, la mise en œuvre d'un projet éducatif de territoire (PEDT) aux ambitions renouvelées. La Ville reste mobilisée sur tous les temps (scolaire, périscolaire, vacances) pour offrir à vos enfants les meilleures conditions d'apprentissage, de réussite scolaire et d'épanouissement.

Afin de préserver l'accès du plus grand nombre aux services que nous proposons, et en dépit d'une hausse des coûts d'environ 5% en cette période d'inflation, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les tarifs des activités (restauration, étude, périscolaire) pour l'année 2022. Nous poursuivons notre travail en lien avec l'Éducation nationale par le biais de la Caisse des écoles afin que tous les écoliers bénéficient de projets pédagogiques enrichissants. Cette année encore, nous continuerons à vous associer aux grandes prises de décision en matière éducative au travers du Conseil de l'enfance et de la Commission restauration.

Ce guide de rentrée 2022-2023 que nous vous adressons avec plaisir relève lui aussi de notre engagement sincère et quotidien à simplifier la vie des familles. Il condense l'ensemble des informations utiles à vos démarches (portail familles, horaires, coordonnées) pour organiser sereinement la rentrée de vos enfants.

Nos agents s'investissent pleinement, jour après jour, pour que les écoles soient un espace agréable. En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter les services municipaux. Ils se tiennent à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches.
Nous, élus, serons aussi présents à vos côtés dans toutes les écoles le jeudi 1er septembre.

Avec les élus du Pôle Enfance et les services municipaux, nous vous souhaitons une très bonne rentrée à toutes et tous.

Jean-Jacques Grousseau
Maire d'Athis-Mons

Alexandra Beaudoin
Maire ajointe en charge de l'Enfance : Affaires scolaires et périscolaires

VOTRE VILLE INVESTIT DANS LES ÉCOLES

Rénover et moderniser : on investit dans les écoles, afin d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux élèves, la ville réalise chaque année des programmes de travaux et d'investissement dans les groupes scolaires et accueil des loisirs.

Cet été les services techniques vont réaliser divers travaux dans les écoles et accueils de loisirs pour un montant de 273 221€.
Un investissement de 93 700 euros est prévu pour l'acquisition de brasseurs d'air, rideaux occultants pare-feu, matériel sportif, vélos, mobiliers scolaires, mobiliers spécifiques pour les enfants en situation de handicap etc…*
Dans le cadre d'un contrat partenarial avec le département, des travaux de rénovations sur les établissements scolaires de Charles Perrault et Camille Flammarion, ainsi que les salles d'accueils de loisirs vont être réalisés lors des 3 prochaines années.

Cette opération a un coût de travaux estimé de 2 703 392,45 € TTC (hors études) et un coût de maitrise d'œuvre d'un montant de 178 423,90€ TTC.

La ville devrait percevoir une subvention estimée à 1 700 000€ TTC pour la réalisation de ces travaux de réhabilitation.

*nous vous communiquerons par mail les travaux réalisés dans l'école de votre enfant avant la rentrée.

VOTRE PORTAIL FAMILLES

Un outil indispensable,

disponible sur le site de la ville mairie-athis-mons.fr et sur l'application de la Ville.

100% pratique et souple !

- Entièrement pensé pour s'adapter aux modes de vie des parents, il permet de procéder :
  - aux réservations à l'année (cantine, périscolaire, étude et mercredi…)
  - aux réservations pour les vacances
  - aux annulations à dates définies
- Le règlement des factures en ligne ou auprès du service régie de la ville
- Le portail familles offre un accès permanent et sécurisé 24h/24h et 7 jours sur 7
- Vous pouvez réserver les activités périscolaires à l'année, il faudra seulement penser à annuler les réservations.
- Les délais sont différents selon les activités :

ACTIVITÉS	DÉLAIS DE RÉSERVATION	DÉLAIS D'ANNULATION
Accueil matin (pré scolaire)	***Pas de réservation***	
Accueil soir (post scolaire)	***Jeudi minuit*** pour la semaine suivante sur le Portail Familles	***Jusqu'au jour même*** : 8h45 sur le Portail Familles ou par mail au Pôle Accueil de la Direction de l'Éducation
Restauration scolaire		
Accueil de loisirs mercredis		
Études surveillées	***Jeudi minuit*** pour la semaine suivante sur le Portail Familles	***Jeudi minuit*** pour la semaine suivante sur le Portail Familles.
Accueil de loisirs petites vacances	***1 semaine avant le 1er jour*** de la période des vacances	***Jusqu'à la veille minuit*** du début de la période des vacances sur le Portail Familles ou par mail au Pôle Accueil de la Direction de l'Éducation
Accueil de loisirs grandes vacances estivales	***Pour Juillet :*** 1 semaine avant le 1er jour des vacances	***Jusqu'à la veille du 1er jour*** des vacances pour le mois de juillet sur le Portail Familles ou par mail au Pôle Accueil de la Direction de l'Éducation
	Pour août : 1 semaine avant le 1er jour des vacances	***Jusqu'au 31 juillet pour août*** sur le Portail Familles ou par mail au Pôle Accueil de la Direction de l'Éducation

MA JOURNÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE

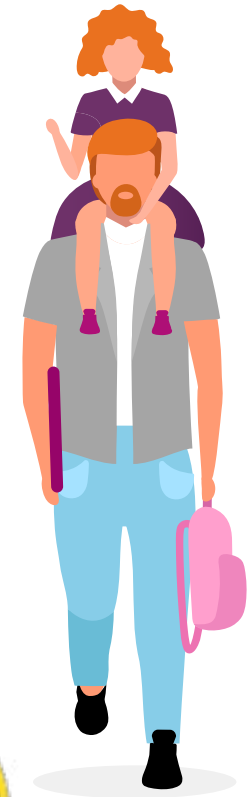

À savoir

Quand venir chercher mon enfant ?

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
- le midi à 11h30
- reprise de l'école à 13h 30
- fin de l'école à 16h30
- périscolaire de 16h30 à 18h45

7H15 **8H20** Accueil du matin

Classe

11H30 **13H30** Temps du midi

Classe

16H30 **18H45** Accueil du soir

MA JOURNÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

À savoir

Quand venir chercher mon enfant ?

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- le midi à 11h30
- reprise de l'école à 13h30
- fin de l'école à 16h30
- périscolaire de 16h30 à 18h45 ou étude de 16h30 à 18h suivi du post étude jusqu'à 18h45.

7H15 8H20 Accueil du matin — Classe — **11H30 13H30** Temps du midi — Classe — **16H30 18H45** Accueil du soir

Étude 16h30-18h / Post-étude 18h-18h45

La navette de Jaurès

Transport Navette Edouard Vaillant - Jaurès
Les enfants scolarisés à l'école élémentaire Jean-Jaurès et résidant à la Cité Bleue sont pris en charge :

	MATIN			MIDI			SOIR		
Lun, mar, jeu, ven	Arrêt Édouard Vaillant	Arrêt Coubertin	École Jean Jaurès	École Jean Jaurès	Arrêt Coubertin	Arrêt Édouard Vaillant	Ecole Jean Jaurès	Arrêt Coubertin	Arrêt Édouard Vaillant
	8h	8h10	8h20	11h35	11h45	11h55	16h45	16h55	17h05
				Arrêt Édouard Vaillant	Arrêt Coubertin	Ecole Jean Jaurès			
				13h	13h10	13h20			

LA RESTAURATION SCOLAIRE

C'est un temps convivial au cours duquel l'enfant se restaure et se détend. Pour assurer cette mission, le personnel doit éveiller l'enfant au goût, l'inviter à la découverte sensorielle des aliments et surtout que l'enfant prenne plaisir à manger. L'enfant doit être sensibilisé à l'équilibre nutritionnel. SERVIR à l'enfant un repas de qualité, en quantité adaptée à ses besoins, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

LE REPAS :

- Dans les écoles maternelles, les enfants sont servis à table et sous la responsabilité des ATSEM et animateurs.
- Dans les écoles élémentaires, les enfants déjeunent en self ce qui leur permet de développer leur autonomie et leur gestion du temps de repas, à l'exception de l'école Curie.
- Selon l'envie des enfants, des activités sont également proposées et encadrées par des animateurs.

UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Table de tri dans tous les offices (Année 2023)
- Formation des agents
- Actions de sensibilisation
- Suppression du plastique en cours
- 4 Écoles test dans le tri des déchets

LES COMMISSIONS

- Une commission « menus » composée des agents de la ville se réunie tous les 2 mois avec la diététicienne de la société qui livre les repas, afin de valider le contenu dans les assiettes des enfants. En fonction de l'âge, un grammage est appliqué selon les recommandations du GEMRCN.
- Une commission extra-municipale de restauration se réunie chaque année.

UNE ALIMENTATION RESPONSABLE

75% d'achats responsables :

- 60% de produits en circuit court
- 23% d'achats locaux
- 46 % de produits bio

LE TAUX D'ENCADREMENT

- Aucune réglementation n'existe pour les taux d'encadrement pendant la pause méridienne. La Ville d'Athis-Mons applique cependant un taux moyen d'encadrement en maternelle : 1 adulte pour 10 enfants et en élémentaire : 1 adulte pour 25 enfants (cf p12).

LES PROJETS D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI) :

- Le Projet d'Accueil Individualisé

est un protocole qui permet à l'enfant atteint de troubles de la santé d'être accueilli sur l'ensemble « du temps passé à l'école» dans les meilleures conditions possibles.

Nouveauté : à partir de la rentrée, les bio déchets seront récupérés par la société les Petits Alchimistes afin de les transformer en compost. Un petit geste quotidien afin de préserver notre environnement.

Nouveauté : moins de sucre dans les goûters : À partir de la rentrée le goûter sera composé de 3 éléments solides par exemple un fruit, un yaourt et une barre de céréale accompagné d'eau, ce qui est meilleur pour la santé.

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

La Ville dispose de 10 accueils de loisirs, au sein des écoles, agréés par la Direction Départementale de la Cohésion

	Accueil du matin (pré scolaire)	Accueil restauration scolaire	Accueil du soir (post scolaire)
Sites maternels	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 10 enfants
Sites élémentaires	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 25 enfants	1 animateur pour 14 enfants

LE MATIN

Des activités calmes sont privilégiées pour aider l'enfant à bien démarrer sa journée scolaire.

Le saviez-vous ?
Plus besoin de réservation pour inscrire vos enfants

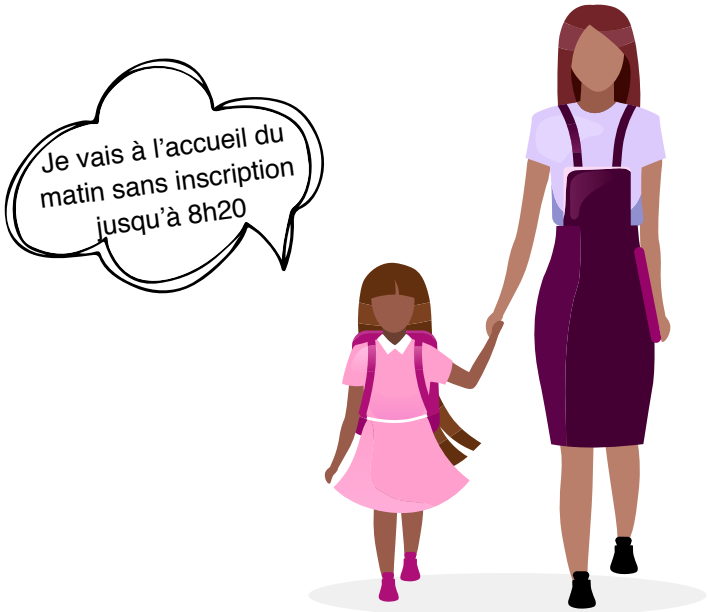

LE SOIR

En maternelle, un accueil du soir est organisé de 16h30 à 18h45 avec un goûter fourni sur chaque école de la Ville. Des activités ludiques, manuelles, sportives ou des jeux libres sont proposés aux enfants par les animateurs. Les premiers départs peuvent s'effectuer à partir de 17h après le goûter. Comme l'accueil du matin, l'accueil du soir est soumis aux mêmes normes d'encadrement.

En élémentaire, les enfants ont le choix entre 2 propositions :

- Aller à l'accueil de loisirs de 16h30 à 18h45 avec un goûter fourni sur chaque école de la ville. Des activités ludiques, manuelles, sportives ou des jeux libres. Les premiers départs peuvent s'effectuer à partir de 17h après le goûter
- Aller à l'études surveillées* sont proposées aux élèves de 16h30 à 18h, encadrées par des intervenants (70% sont des enseignants et directeurs d'école) rémunérés par la Caisse des Écoles.

**L'enfant effectue son travail sous la surveillance de l'adulte référent qui peut intervenir pour l'aider dans la compréhension d'un exercice par exemple, l'intervenant n'a pas à expliquer les leçons ou à vérifier l'exactitude des exercices c'est le travail des enseignants, il vérifie seulement qu'ils sont faits.*
Il n'est pas possible de garantir que tout le travail demandé aux enfants par leur enseignant soit systématiquement effectué dans l'heure impartie.

Les taux d'encadrement sont les suivants :

- École du Réseau d'Éducation Prioritaire :
  - 1 encadrant pour 10 enfants en CP
  - 1 encadrant pour 12 enfants dans les autres classes
- Les autres écoles :
  - 1 encadrant pour 12 enfants en CP
  - 1 encadrant pour 15 enfants dans les autres classes

Au total, ce sont 125 intervenants études qui surveillent et aident les enfants dans la réalisation de leurs devoirs.

À l'issue de l'étude, un accueil du soir est également proposé et encadré par des animateurs.

DU PERSONNEL AUX COTÉS DE VOS ENFANTS

Tout au long de la journée, du personnel communal investi et engagé accompagne vos enfants, de la petite section au CM2.

ATSEM :

Présentes toute la journée auprès des enfants (accueil, activités, pause déjeuner, sieste, soins aux enfants) et des enseignants. À Athis-Mons, la Municipalité a fait le choix de mettre une atsem dans chaque classe de petite section et une atsem pour deux classes de moyenne et grande section. Au total ce sont 62 professionnelles diplômées qui sont présentes auprès des enfants et favorisent le bon déroulement des apprentissages et un accueil propice à leur

Agents de restauration :

Dans le respect des normes sanitaires, les 87 agents de restauration s'occupent de mettre en place les salles de restauration afin d'accueillir les enfants à l'heure du déjeuner. Ils mettent en place les entrées et desserts, servent les repas chauds aux enfants. À l'issue du repas, ils s'assurent la désinfection du mobilier et des salles pour qu'ils puissent de nouveau servir au moment du goûter.

Gardiens d'école :

Ils sont présents dans les écoles de la ville afin d'assurer leur entretien courant par la

Animateurs :

75% sont diplômés du BAFA/BAFA en cours ou d'un équivalent, les 130 animateurs de la ville encadrent tous les temps péri et extrascolaires et proposent des activités qui contribuent à l'épanouissement des enfants.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
2022/2023

MATERNELLES

Albert Calmette
98 avenue Jean Jaurès - 01 69 38 57 05

Antoine de Saint-Exupéry
24 rue de la Montagne de Mons - 01 69 38 88 67

Charles Perrault
rue de la Grosse Roche - 01 69 38 86 32

Jacques Prévert
135 avenue du 18 avril 1944 - 01 69 38 84 67

Pauline Kergomard
4 rue Paul Vaillant-Couturier - 01 69 38 59 76

Jean de La Fontaine
2 rue Georgette Claus - 01 69 38 86 21

Jules Ferry
2 rue du Potager - 01 69 38 88 82

La Rougette
58 avenue Henri Dunant - 01 69 38 68 74

ÉLÉMENTAIRES

Antoine de Saint-Exupéry
4 sente du Chemin de Fer - 01 69 38 86 98

Camille Flammarion
rue des Pitourées - 01 69 38 47 12

Édouard Branly
18 rue du Noyer Renard - 01 69 38 71 89

Jean Jaurès
100 avenue Jean Jaurès - 01 69 38 46 80

Jules Ferry
31 avenue François Mitterrand - 01 69 38 29 17

Louis Pasteur
48-50 avenue Henri Dunant - 01 69 38 92 54

Pierre et Marie Curie
6 rue Paul Vaillant-Couturier - 01 69 38 46 76

PRIMAIRES

Jean-Baptiste de la Salle
35-39 avenue Marcel Sembat - 01 69 96 32 09

Tomi Ungerer
4 allée Jean Fourest / 91260 Juvisy-sur-Orge - 01 60 48 70 90

MA SANTÉ À L'ÉCOLE

À savoir

Toute maladie, allergie à un aliment ou tout régime alimentaire particulier lié à un problème sanitaire doit être signalé au moment de l'inscription. Un Programme d'Accueil Individualisé

Mon enfant a un **traitement médical** = Je dois faire un PAI

Mon enfant a une **allergie alimentaire** = Je dois faire un PAI

En pratique :

- Le P.A.I. est à l'initiative de la famille et du médecin traitant qui suit l'enfant. Il doit être signé par ces derniers, par l'Éducation Nationale et le Maire (ou son représentant).

- Il existe un document unique qui est utilisé par l'école et la mairie disponible auprès du pôle accueil de la Direction de l'Éducation.

- À chaque rentrée scolaire, vous devez fournir une copie du document signé uniquement par vous et le médecin traitant qui sera conservé par le pôle accueil de la Direction de l'Éducation.

- Lors du temps de repas, vous devez fournir un panier repas complet (y compris assiette, couverts, verre et pain) et le goûter pour toute allergie alimentaire. Un tarif spécifique au PAI est appliqué.

ON S'AMUSE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS : LE MERCREDI ET LES VACANCES

Pratique :
Les réservations ou annulations se font directement sur le portail familles

La Ville dispose de 10 accueils de loisirs :
3 accueils de loisirs élémentaires et 7 accueils de loisirs maternels. Les structures reçoivent l'agrément de la Direction

	Accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires *(extra scolaire)*
Sites maternels	***1 animateur pour 8 enfants***
Sites élémentaires	***1 animateur pour 12 enfants***

Afin de répondre aux besoins des familles, un accueil de loisirs est proposé :

- à la journée de 7h15 à 18h45
- à la demi-journée de 7h15 à 13h30 avec repas ou de 13h à 18h45 sans repas,

encadré par des animateurs diplômés et qualifiés qui proposent des activités répondant à un projet pédagogique.

Le mercredi est un temps propice à la détente et à la pratique d'animations diverses. Les animateurs proposent des activités qui favorisent l'épanouissement des enfants.

Les vacances : Répartis par groupe, les enfants peuvent profiter pleinement de leurs vacances en participant à des activités tout au long de la journée. Des animations culturelles, sportives, manuelles, à thématiques, de plein air sont au rendez-vous. Des temps forts ponctuent la semaine avec l'organisation de grands jeux, olympiades, spectacles, moments de fête, qui rassemblent les enfants pour partager un moment convivial.

À savoir

À la rentrée, tous les directeurs des accueils de loisirs proposent des réunions de présentation de leurs projets pédagogiques et d'activités. Les enfants sont accueillis dans les accueils de loisirs de leur secteur scolaire.

ACCUEILS DE LOISIRS
2022/2023

MATERNELS

LA FONTAINE (Branly) 🟡 🔵
01 60 48 01 56 / 06 63 13 85 04 - 18 rue du Noyer Renard

PERRAULT 🟡 🔵
01 69 38 12 58 / 06 29 62 42 91 - Rue de la Grosse Roche

FERRY 🟡 🔵
01 60 48 27 35 / 07 89 96 57 14 - Rue Roland Lambert

KERGOMARD 🟡 🔵
01 69 38 80 85 / 06 63 13 77 53 (KERGO)
01 60 48 27 01 / 06 63 13 78 01 (JBS)
4 rue Paul Vaillant Couturier

LA ROUGETTE 🟡 🔵
01 69 00 71 92 / 06 63 12 98 69 - 41 avenue Anthonioz de Gaulle

SAINT EXUPERY 🟡 🔵
01 60 48 10 11 / 06 63 13 70 88 - 24 rue de la Montagne de Mons

CALMETTE 🟡 🔵
01 69 38 08 66 / 06 78 04 41 53 - 93 bis rue de Juvisy

PREVERT 🟡
01 69 96 05 07 / 06 78 07 52 18 - 135 avenue du 18 Avril

JEAN BAPTISTE DE LA SALLE 🟡
01 69 96 33 01 / 06.63.13.78.01 - 35/39 avenue Marcel Sembat

ÉLÉMENTAIRES

BRANLY 🟡
01 69 38 62 73 / 06 63 12 95 97 - 18 rue du Noyer Renard

FLAMMARION 🟡
01 69 38 12 58 / 06 29 62 42 94 - 54 rue Léon Maurice Normann

FERRY 🟡
01 69 38 46 91 / 06 77 90 92 57 - 31 avenue François Mitterrand

PASTEUR 🟡
01 69 00 71 92 / 06 63 12 98 69
41 rue Geneviève de Anthonioz de Gaulle

JAURÈS 🟡 🔵
01 69 54 55 37 / 06 63 13 65 35 - 95 ter rue de Juvisy

SAINT EXUPERY 🟡
01 69 38 73 75 - 4 sente du chemin de fer

CURIE 🟡
01 69 38 04 97 - 6 rue Paul Vaillant Couturier

JEAN BAPTISTE DE LA SALLE (OZONVILLE) 🟡 🔵
01 69 44 92 07 / 06 61 55 45 37 - 35/39 Avenue Marcel Sembat

MLK 🔵
01 69 73 74 63 / 06 63 12 95 97 - 42 rue Marx Dormoy

🟡 Accueil de loisirs (matin et soir)
🔵 Accueil de loisirs (mercredis)

À noter

Durant les vacances, il y a des regroupements, l'accueil

LES SÉJOURS DE LA VILLE

Ci-dessous le détail du séjour du mois d'octobre.
On vous en dira plus sur les séjours d'avril
et d'été prochainement.

« I speak English »
Séjour pour les enfants CE2, CM1, CM2

- Période: vacances d'octobre.
Du 24 au 30 octobre ou du 31 octobre au 06 novembre (7 jours)

- Thématique : LINGUISTIQUE en France

- Logement : Un chalet accueillant, centre sécurisé et entièrement clos

- Lieu : Ville : Bernex Département: Haute Savoie

- Activités en lien avec la thématique :
  - I SPEAK ENGLISH: 5 Séances de 2 heures, sur le centre.
  - RANDO-HUSKY : 2 séances (d'environ 2h30 par séance)
  - COOKING TIME : à définir

- Centre aqua-ludique : Une demi-journée
  - TIR À L'ARC : À volonté sur le centre.
  - RANDONNÉE AU MONT BENAN : 1 séance de 2h30 environ sur le centre.
- Mais aussi:
  - RANDONNÉES
  - ATELIERS MULTISPORTS
  - ATELIERS MANUELS ET ARTISTIQUES

- Transport : Athis-Mons - Gare de Lyon
en car grand tourisme.
Voyage en TGV si arrivée à Évian-les-Bains
(selon gare d'arrivée imposée par la SNCF).

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Il s'agit d'ateliers sportifs d'initiation ou de perfectionnement axés sur les jeux et la rencontre. Ils ont lieu chaque mercredi, de 14h à 16h dans les structures de la ville. La participation des familles se calcule en fonction du quotient familial. L'école municipale des sports propose à ses adhérents des stages lors des vacances scolaires.

Comment on s'inscrit ?
Inscription auprès du service Jeunesse et Sports avec :

- un certificat médical
- une copie de l'attestation d'assurance CPAM
- une copie de la responsabilité civile extrascolaire
- 3 photos d'identité
- le calcul de votre quotient familial

OÙ ?

Gymnase Georges Hébert : Rue de la Grosse Roche
Gymnase Argant : Av. Henri Dunant
Stade Auguste Delaune : Rue Marx Dormoy
Cité de l'Air : 11 Rue Jean le Stradic

QUAND ?

Horaires d'ouverture :
Pour les 6/8 ans : de 14h à 16h
Pour les 9/12 ans : de 14h à 16h

DES ACTEURS DE PROXIMITÉ

La Réussite Éducative propose un accompagnement des publics fragiles sur les questions éducatives, scolaires ou sociales. Comment cela se passe précisément ? Qui solliciter et comment ?

• L'école alerte le service sur une situation compliquée. Quand la problématique est identifiée, la Réussite Éducative se tourne vers les familles afin d'évoquer les difficultés, de proposer la mise en place de solutions et surtout d'obtenir leur accord pour agir.

54 rue Léon Maurice Normann - 91200 Athis-Mons // 01 69 54 54 37— 06 17 79 09 58

• Nous avons dans l'équipe 6 personnes permanentes composée de :
- 4 référentes de parcours avec des profils différents (2 psychologues , 1 assistante sociale et 1 éducatrice spécialisée)
- 1 coordinatrice / cheffe de Projet politique de la ville
- 1 assistante administrative / accueil
- Des vacataires / intervenants

• Des séances sont proposées principalement le mercredi.

UCPR : L'association Une Chance Pour Réussir, reconnue d'intérêt général, assure depuis sa création en novembre 1989, l'accompagnement à la scolarité d'environ 200 enfants de la commune d'Athis-Mons, du primaire au collège, dans le cadre du CLAS

L'association propose deux actions :

• Accompagnement à la scolarité : les séances sont centrées sur les apports méthodologiques grâce à la pédagogie du détour et l'ouverture culturelle (avec une initiation à l'informatique, des jeux et des exercices ludiques favorisant les apprentissages, des temps de contes et de débats…)

• Du CP à la 3e, 2 séances d'1h30 par semaine (hors vacances scolaires) par groupe de 10 avec 2 accompagnateurs. Sites d'intervention : Clos Bretigny, Maison des Associations, Centre Ville (JBDLS, Accueil de Loisirs Martin Luter King

Gloria Alves - Directrice
Bureaux - Appartement 674, interphone UCPR
3 rue des Pitourées - 91200 Athis-Mons
01 60 48 32 13 - ucpr91athis@free.fr

VIE CULTURELLE

La ville d'Athis-Mons dispose de nombreux établissements publics qui permettent d'enrichir la vie culturelle des enfants :

Médiathèques Simone de Beauvoir, Goscinny et du Val

Ludothèques de la Marelle et du Val

Conservatoire Maurice Ravel

Maison de banlieue et d'architecture

Centre culturel Lino Ventura
(Les Bords de Scène)

École et espace d'art contemporain Camille Lambert

Musée Delta

+ d'infos et coordonnées
ICI !

SCANNE-MOI !

Plus de renseignements sur mairie-athis-mons.fr

Bon à savoir le conservatoire de musique propose la pratique de nombreux instruments.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Enfants ?

Le Conseil Municipal des Enfants permet l'exercice de la citoyenneté, la participation des enfants dans le cadre d'une démocratie participative. Les enfants pouvant exprimer leurs opinions et leurs souhaits quant aux améliorations qu'ils souhaitent voir naître sur leur commune.

Le CME est composé de 32 enfants de CM1, élus par leurs camarades pour une durée de deux ans. C'est une assemblée représentative de l'ensemble des enfants de la commune. Ils sont l'intermédiaire entre les enfants et le Conseil Municipal Adulte. Ils sont acteurs de la mise en place de leurs projets communs. Ils débattent entre eux, votent et mettent des projets en place pour améliorer la vie dans la Ville. Pour cela, les enfants conseillers se retrouvent en réunion de travail dites « commissions » tous les 15 jours (hors vacances scolaires) pour élaborer des projets. Ils sont accompagnés par un animateur.

LES VACANCES POUR CETTE ANNÉE

Vacances de la Toussaint :

- Samedi 22 octobre 2022 *(fin des cours)*
- Lundi 7 novembre 2022 *(reprise des cours)*

Vacances de Noël

- Samedi 17 décembre 2022 *(fin des cours)*
- Mardi 3 janvier 2023 *(reprise des cours)*

Vacances d'Hiver

- Samedi 18 février 2023 *(fin des cours)*
- Lundi 6 mars 2023 *(reprise des cours)*

Vacances de Printemps

- Samedi 22 avril 2023 *(fin des cours)*
- Mardi 9 mai 2023 *(reprise des cours)*

Vacances d'été

- Samedi 8 juillet 2023